

Compte-rendu de la réunion du 29/06/22

Etaient présents:

Représentants la Mairie: Emmanuel BOISSIER, Jean-Bernard CHAMPEAUX

Jean-Marie AMBRE, Dominique BALEMBOIS, Isabelle et Serge BARALE, Angèle BOUCOIRAN, Farid, Marie-Christine et Thomas BOUSCKRI, Anne CAULES, André et Julie CHIROLEU, Jean-Claude CORCIN, Celine DORILLE, Frédéric EEKHAUT Chérif et Rachel ROUAGDIA, Eve PITONE, Didier SANCHEZ, Odile SAUNIER, Nadine THELLIER

1. Sujets déjà traités lors des réunions précédentes

A Liste des remontées à la suite de cette revue

1. La fréquence de balayage de la place des marronniers n'est pas suffisante pour compenser l'ensemble de ce qui est laissé par les visiteurs et chiens. S'agissant des chiens du village, nous pouvons par cette newsletter demander aux propriétaires de ne pas se contenter d'attendre que les services techniques ramassent derrière eux.

2. Plusieurs travaux de réhabilitation des bâtiments communaux ont été engagés

Réparation toiture église - réparations toiture logement Boucoiran/ Cazella - volets ancienne mairie – porte vitrée ancienne mairie – isolation thermique Colombière – fenêtre logement Boucoiran – radiateurs mairie annexe, pour un total de 52435,04 €. Attribution de l'aide financière du Fond Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT) versée : 12350 €.

La révision d'une partie des toits des 11 garages, de la toiture du club house, 2 fenêtres et 1 porte fenêtre de la mairie, plusieurs fenêtres de la salle Bigarade et le remplacement des fenêtres de l'appartement communal place de l'église font l'objet de travaux prévus en octobre évalués à 43279 €, éligibles au FRAT avec un taux d'intervention à 30 %.

L'aide financière du Frat est conséquente et même si cela « retarde » le début des travaux, il s'agit d'une part importante du financement.

Le toit du four a fait l'objet d'une réparation par les services techniques, elle n'est pas jugée de qualité suffisante. Le service technique en sera avisé.

3 L'abribus

L'abribus est sale, sert d'urinoir aux cyclistes. Il est demandé un entretien plus régulier. Il faudrait ajouter un panneau indiquant la direction des toilettes. Cet abribus est voué à être démolé lors de l'arrivée de la fibre. Son remplacement n'est pas encore étudié. Nous ferons nettoyer le lieu plus régulièrement en attendant son déplacement.

4. Fibre

La commune souhaite préserver les façades et a engagé des discussions avec l'opérateur historique pour empêcher les branchements à bas coût sans prise en compte de l'esthétique du village.

La commune va engager des travaux de rationalisation des branchements existants afin de nettoyer les façades des câbles inutiles et trouver des cheminements cohérents et esthétiques.

Une fois cette étape réalisée, chaque nouveau raccordement à la fibre devra faire l'objet d'une discussion entre la mairie l'opérateur et le propriétaire.

Une réunion spécifique sur le sujet fibre nous est demandée. Hors réunion nous avons décidé de répondre favorablement à cette demande.

Il a été proposé d'étudier l'enlèvement des fils cuivre en même temps que l'arrivée de la fibre par une prise en charge du différentiel des abonnements.

5. Station d'épuration (STEP)

Les travaux de la nouvelle station d'épuration sous le village sont momentanément stoppés par la CASA suite à un risque géologique. Une convention doit être signée avec le propriétaire du terrain mitoyen pour l'autorisation d'intervention afin de sécuriser le site.

6. Chemin du Paradis

Nous avons entendu le souhait de restaurer l'entrée du chemin du Paradis. La demande a déjà été faite auprès du département, responsable de l'entretien du chemin à partir des toilettes jusqu'au Pont du Loup. (Hors réunion) Nous attendons leur date d'intervention.

En ce qui concerne les toilettes, elles ne sont pas aux normes et difficiles à rendre accessibles aux handicapés. Il est plutôt envisagé de les condamner définitivement au lieu de les restaurer.

7. Poubelles

Les jarres de tri dans le village sont la réponse à l'application de normes pour l'accueil de visiteurs. Si elles ne sont pas correctement utilisées, il s'agit davantage de remettre en cause le civisme et l'éducation que la présence de ces jarres.

Il est demandé de rajouter une jarre rue basse

Au vu du contenu des jarres, il est demandé de s'assurer que le glacier et la crêperie disposent de suffisamment de poubelles de tri à leur niveau.

Plaintes concernant l'odeur des poubelles : ces odeurs sont principalement dues aux poubelles des restaurateurs. Il leur est demandé d'utiliser des sacs suffisamment solides pour résister à la chute de plusieurs mètres quand les conteneurs viennent d'être vidés.

Les services techniques versent très régulièrement des litres de produits déodorants pour essayer de compenser ces odeurs mais chacun doit être acteur de la bonne utilisation des poubelles.

8. Rodéos nocturnes

Pour lutter contre ces nuisances sonores et éviter ces déchets abandonnés, il est envisagé de fermer l'accès aux véhicules la nuit. Le problème technique vient de la borne actuelle trop sensibles aux orages et coups de foudre et nous ne pouvons pas risquer d'empêcher une intervention des secours à cause d'une borne bloquée. Si la fibre pourrait améliorer la tolérance à la foudre, une solution via l'énergie solaire est à l'étude.

9 Stationnement et circulation dans le village

Il nous a été demandé une réunion spécifique sur ce sujet pour réexaminer les circulations et les stationnements.

En attendant d'éventuelles modifications de la réglementation, celle-ci devra être accessible sur les panneaux d'affichage et sur le site de la commune.

A partir du dimanche 10 juillet, le stationnement et la circulation seront interdits au village de 12h30 à 19h. La zone des Charrettes est en zone bleue et doit permettre d'effectuer les déposes.

10 Ligne 20 KV Plouverelle

Il a été demandé de se renseigner auprès d'ENEDIS du devenir de la ligne qui, avant la nécessité d'équiper le canal du Foulon d'un filtre à sable, devait être remplacée par la ligne suivant la route des Gorges du Loup.

B Chapelle

Le diagnostic archéologique a été réalisé dans un temps record. Il ne s'agit donc ni d'une chapelle ni d'une église mais d'un monastère. Le rapport détaillé sera mis sur le site de la commune.

Une rénovation pour conserver l'existant est envisagée mais le planning n'est pas encore défini.

Les devis et les demandes de subventions sont en cours.

(Hors réunion) Un planning est envisagé pour le début 2023

C Déplacement de l'office du tourisme

Ce projet permettrait une meilleure fréquentation de l'OT : mesuré chaque été lorsque l'OT se déplace sous un barnum au bas du village.

De récupérer le local actuel pour un meilleur usage et le bénéfice d'un loyer



L'accueil sur ce projet est plutôt hostile.

Plusieurs objections sont levées :

- Si l'OT est en bas du village, un faible pourcentage de touristes ne traverseront peut-être plus le village.
- Déplacement même minime du monument aux morts
- Si c'est une demande de la CASA elle doit en assumer le financement

Sur ce dernier point une demande de prise en charge à 100 % est en cours.

Les OT de la CASA sont en réseau et font chacun la promotion de Gourdon. C'est la mutualisation des actions de la CASA qui fait la force du service. La CASA fait la promotion de communications nationales et internationales au travers le réseau de ses OT.

Les personnes qui sont déjà à Gourdon ont besoin de connaître l'histoire de la commune, les locations, activités, restauration, randonnées, sites à visiter ...

Avant d'enterrer complètement l'idée du projet de l'OT face au parking de la Rougrière, nous vérifions si la contribution à 100 % de la part de la CASA est possible.

Dans ce contexte, nous récupérerons des loyers sur l'emplacement de l'OT actuel, mise à disposition gratuite aujourd'hui.

Ouverture le dimanche :

(Hors réunion) Nous rappelons que la CASA ouvre ses Offices de Tourisme tous les dimanches du 01 juin au 30 septembre.

Les horaires d'ouvertures de tous les jours de la semaine et toute l'année sont : 9H30 – 12H30 et 13H30 – 17H30. Les statistiques officielles font ressortir une fréquentation de 3 % maximum de visiteurs après 17H30. Des visites guidées du village sont organisées à la demande des visiteurs.

D Pavage

Après le retour de certains Plus Beaux Villages de France, de l'architecte des BDF et des paysagistes conseils, nous préconisons un pavage partiel sur les côtés pour les rues et places principales. La place du Canton et certains espaces plus étroits pourront être recouverts à 100 %.

(Hors réunion) Les élus vont lancer la demande des devis pour voter au budget 2023 les premiers pavages place du Canton, des Marronniers et rue du Verger car il n'y aura probablement pas de contraintes fibre sur ces lieux.

Selon l'étude en cours du cheminement de la fibre et des travaux préalables à faire (pose de nouvelles chambres, tranchées) nous élargirons le programme du pavage sur d'autres espaces.

Nous prévoyons un vote des riverains sur le choix du pavage selon les contraintes techniques et visuels déjà étudiées.

Rue Principale Option b2 - Opus romain / enrobé / caniveaux

Illustrations : Julien Rambaud

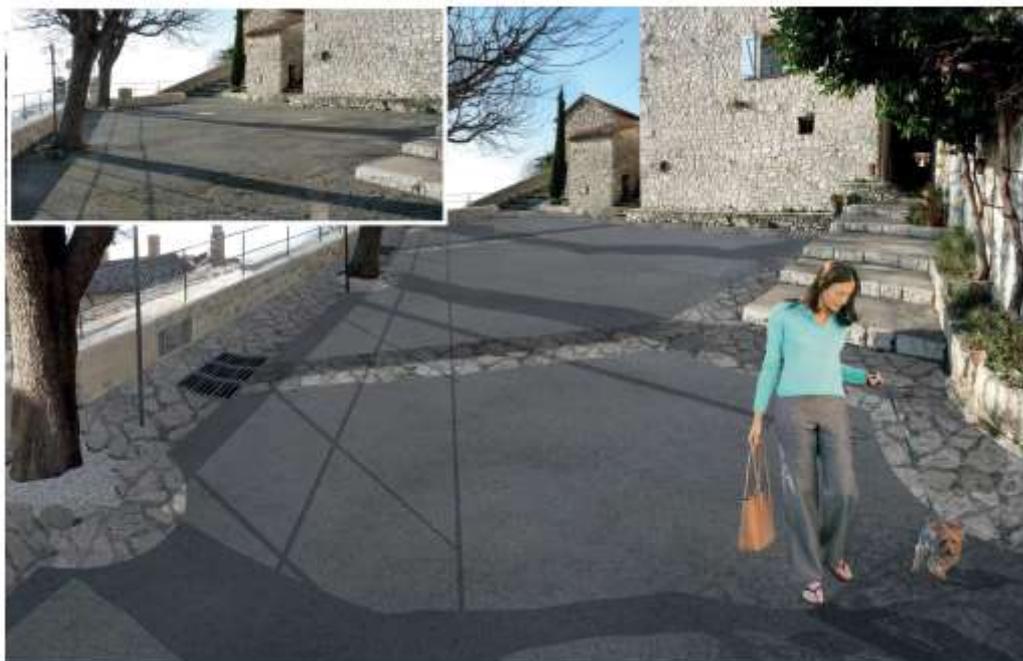
Mars 2022



Place des marronniers Option a2 - Opus incertum / enrobé

Illustrations : Julien Rambaud

Mars 2022





E Bas du village

Dans le cadre du PLU et des aménagements encore possibles, le bas du village est le seul lieu que l'on puisse encore faire évoluer.

Aujourd'hui, les habitants et commerçants du village occupent toute la journée des places de parking en extérieur. Il n'y a pas de solutions de recharge de véhicule suffisantes et adaptées aux prochaines normes qui seront bientôt mises en place. Les garages du fond de parking ne sont ni très esthétiques ni suffisants pour couvrir les besoins des habitants, des commerçants, des associations.

Notre proposition pour anticiper des besoins futurs consiste à aménager un parking souterrain à la place du parking du bas du village. Ce parking ne serait pas accessible aux visiteurs et pourrait contenir 22 box fermés, 34 places, chacune d'entre elles étant équipée d'un poste de recharge.

La surface visible du parking serait essentiellement végétalisée. Nous pourrions conserver quelques places "arrêt minute" en surface.

A la place des garages actuels, nous pourrions créer quelques locaux à louer pour des nouveaux commerces et en partie supérieure quelques logements en location pour les Gourdonnais.

Nous avons entendu la préoccupation des riverains sur la longueur des travaux et la gêne occasionnée. Des professionnels nous ont rassurés sur ces points. En effet, se mettre au niveau de la route départementale nous offre déjà une certaine hauteur non négligeable sans avoir à beaucoup creuser pour créer le parking souterrain. Les

bâtiments, avec une emprise de 400 m², peuvent se faire par phasage si nécessaire pour les riverains et touristes.

Nous rappelons les avantages ci-après :

Les 50 voitures tampons des villageois et commerçants stationnés sur le parking de la Rougère pourront profiter du parking en sous-sol et permettront une rotation quotidienne d'au moins 150 voitures pour nos visiteurs. Beaucoup de villages, dont EZE ou les Baux de Provence, prennent peu à peu cette décision.

Les box à vendre ou à louer et les emplacements parking gratuits permettront peu à peu une limitation des stationnements dans le village.

Nous prévoyons la préservation de quelques places "arrêt minute" sur l'esplanade et la création d'emplacements en épi face à l'auberge et le Sarrazin. Ce qui permettra aussi de sécuriser l'entrée et sortie des restaurants. Ainsi, nous ne diminuons pas les emplacements (30 à ce jour).

La valorisation de cet l'espace en remplacement des garages, la création de commerces de proximité, de 3-4 logements, un espace plus "vert" donneront une plus-value certaine à l'entrée du village

Les places au fond du pré pour les fortes affluences sont préservées.

L'état a annoncé l'arrêt des véhicules thermiques pour laisser place aux véhicules électriques ou autres en 2035 (13 ans !).

Nous constatons un accueil réservé de la part des restaurateurs du bas village et de certains riverains. Nous les rencontrerons pour les rassurer et trouver ensemble les solutions à leurs légitimes préoccupations.

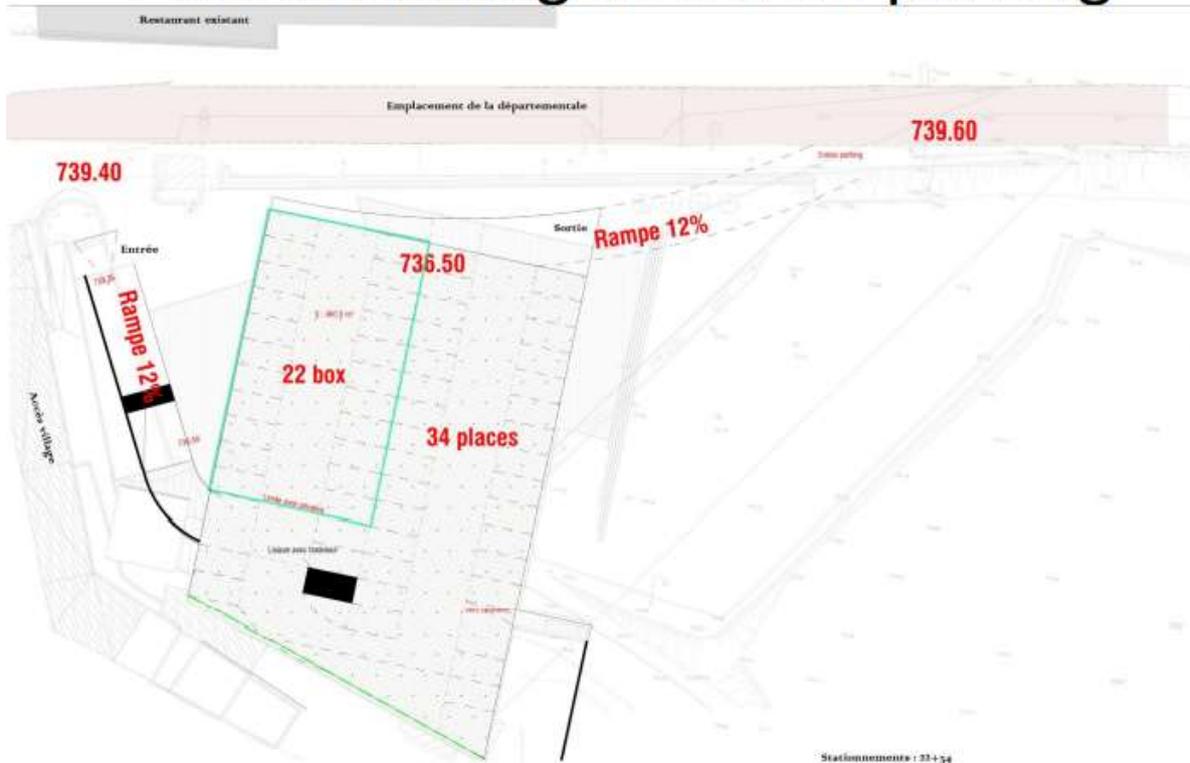
Projection générale



Vue liaison place/jeux de boules



Plan d'aménagement du parking



F Le PLU

La réunion publique prévue initialement en octobre 2021 est repoussée en raison du diagnostic plus long que prévu. Une réunion avec les personnes publiques associées (DREAL, DDTM, Chambre de commerce et d'industrie, communes voisines, ONF) doit s'organiser en septembre avant la programmation de la réunion publique.

G Le Ciel étoilé

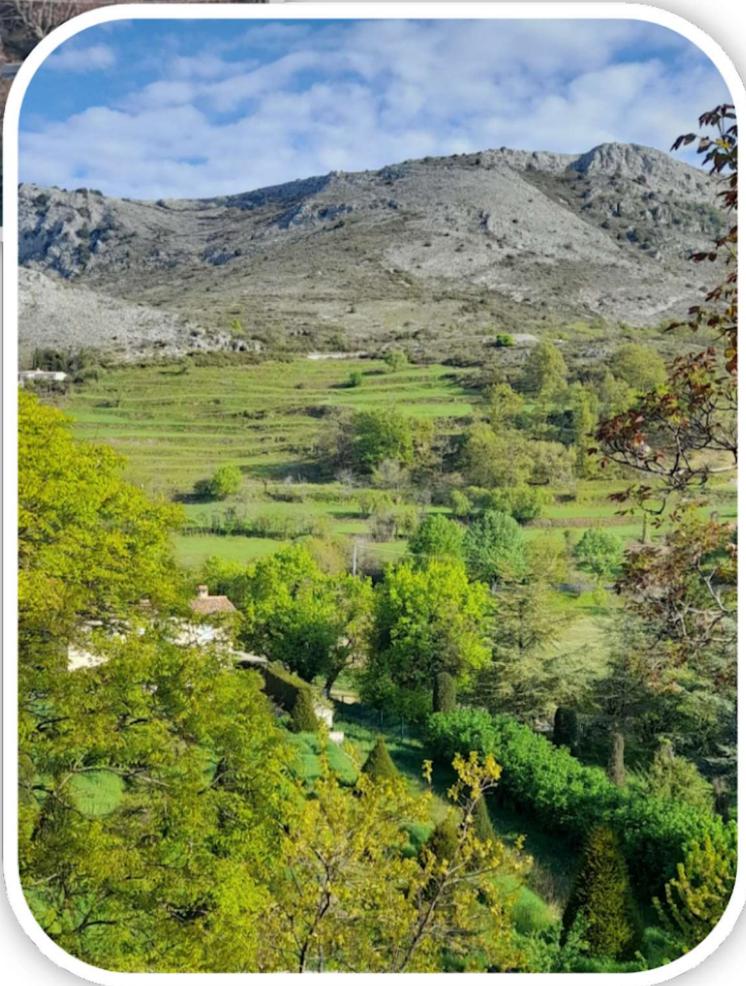
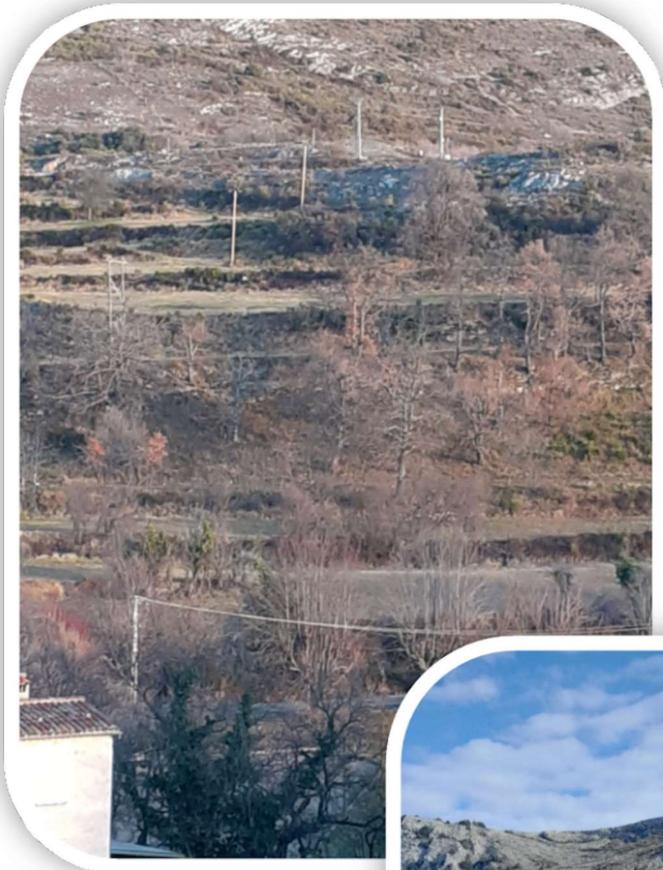
(Hors réunion) Des nouveaux projecteurs équipés de petits panneaux solaires avec détection automatique de nuit ont été installés. Ils fonctionnent après la coupure programmée du réseau.

H Le Pylône du pré

(Hors réunion) Les techniciens et responsables ENEDIS nous ont affirmé sur place qu'ils ne pouvaient rien installer de mieux que le pylône actuel. La seule solution technique serait de fixer des poteaux horizontaux sur la falaise mais une loi interdit tout ouvrage avec risque de vandalisme. Nous pouvons imaginer que des jets de pierres depuis le parapet pourraient nuire facilement à l'installation. Ils nous proposent une peinture et nous craignons que le pylône devienne plus visible encore.

I Poteaux électriques côté nord du village

(Hors réunion) Nous avons profité de l'enfouissement des poteaux électriques chemin de la Carraire pour supprimer les poteaux électriques côté nord.



J Poteaux électriques grand pré et Ferrage

Nous poursuivons nos efforts pour faire enterrer la ligne du grand pré et côté nord du parking de la Ferrage pour supprimer les poteaux actuels.

K Nettoyage de la nature

Il nous a été demandé de nettoyer plus souvent la nature sous la place Victoria.

Les entreprises privées nous demandent une convention avec les propriétaires privés, majoritaires dans ce secteur, pour l'autorisation de défricher et nettoyer les terrains. De plus, ces travaux de type acrobatiques sont très onéreux.

Le service technique maintenant formé pour ce type d'intervention peut opérer tous les 2 ans.

Nous en profitons pour demander aux Gourdonnais d'être des acteurs de la propreté sur leur commune, comme certains le sont déjà, sans attendre l'assistance systématique des employés communaux.

2. Nouveaux sujets

A L'église

De la moisissure couvre une partie du plafond de l'église. L'intérieur est à l'origine complètement en pierres apparentes. Maintenant que le toit est réparé nous envisageons un retrait partiel de l'enduit aux endroits moisissés pour redonner l'aspect Roman d'origine.

L'acoustique exceptionnelle de notre église n'en sera en rien modifiée.

Eglise actuelle



Eglise de Gars



B L'Auberge

Les locataires ont eu le choix d'acquérir ou non le bâtiment qu'ils occupent. Le délai du droit de priorité a été respecté. Aucune transaction n'a été engagée entre le bailleur et les locataires. Le bailleur, en droit de choisir un autre acquéreur, nous a fait part d'une offre de vente.

Après l'avis des domaines, en accord avec les propriétaires sur le prix de vente, la commune a délibéré en motivant l'intérêt général de cette acquisition.

En effet, cet achat rentre complètement dans la dynamique du projet du bas village à moyen long terme. Bien entendu, les locataires peuvent rester dans les lieux dans les mêmes conditions de leur bail respectif.

Une surenchère de dernière minute est venue contrarier nos accords, ce qui a généré une action en justice afin de préserver les intérêts de la commune. Toutes les informations relatives au sujet sont à la disposition des administrés en mairie.

3. Tout au long de l'année

Nous faisons le constat que de nombreuses informations touchant tous ces sujets peuvent vous être données en temps réel, surtout lorsqu'elles n'engendrent à priori aucun débat contradictoire. Ainsi nous nous engageons à vous informer tout au long de l'année par les canaux habituels de l'avancée de ces dossiers chaque fois qu'il nous semblera utile de le faire. Les réunions de concertations seront ciblées sur les sujets délicats ou la confrontation d'idées paraît nécessaire. Nous aurons ainsi le temps suffisant pour aller au fond des choses sur chacun de ces sujets.